QUELQUES

N° 11.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES HÔPITAUX;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 janvier 1824, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR L. VASSEUR, de Paris,

Département de la Seine;

Bachelier ès-lettres; ex-Élève interne de l'Hôtel-Dieu; Membre de la Société d'instruction médicale.

Un hôpital est l'hôtellerie du pauvre: la prévoyance doit l'avoir pourvu de tout ce qui peut devenir l'objet de ses besoins.

COSTE, *Dictionnaire des sciences médicales*, art. *hôpital.*

A PARIS,

E L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1824.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

Messieurs	Messieurs
LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	
ALIBERT.	FIZEAU.
BÉCLARD, *Examinateur.*	FOUQUIER.
BERTIN, *Examinateur.*	GUILBERT.
BOUGON.	LAENNEC.
BOYER.	MARJOLIN, *Suppléant.*
CAYOL.	ORFILA.
CLARION.	PELLETAN fils.
DENEUX.	RÉCAMIER.
DÉSORMEAUX.	RICHERAND.
DUMÉRIL, *Examinateur.*	ROUX, *Président.*
DUPUYTREN.	ROYER-COLLARD.

Professeurs honoraires.

CHAUSSIER.	LEROUX.
DE JUSSIEU.	MOREAU.
DES GENETTES.	PELLETAN.
DEYEUX.	PINEL.
DUBOIS.	VAUQUELIN.
LALLEMENT.	

Agrégés en exercice.

Adelon.	Kergaradec.
Alard.	Maisonnabe.
Arvers.	Moreau.
Breschet, *Examinateur.*	Murat.
Capuron.	Parent du Chatelet.
Chomel.	Pavet de Courteille.
Cloquet aîné.	Ratheau.
Coutanceau.	Richard.
Delens.	Rullier, *Suppléant.*
Gaultier de Claubry.	Ségalas.
Guersent.	Serres.
Jadioux.	Thévenot, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES

DE MA MÈRE.

Regrets éternels.

A MON PÈRE,

MON PREMIER ET MON MEILLEUR AMI.

A MONSIEUR ALARD,

Chevalier de la Légion-d'Honneur; Membre titulaire de l'Académie royale de médecine; Médecin en chef Adjoint de la Maison royale de Saint-Denis, etc., etc.

Gratitude et respect.

A MONSIEUR DUFRÊNOIS,

Docteur en médecine; Professeur d'accouchemens; Médecin du onzième arrondissement et de la Société typographique, etc.

Je dois à ses leçons et à sa complaisance les notions que je possède dans l'art des accouchemens.

L. VASSEUR.

PREFACE.

En prenant pour sujet de ma thèse les hôpitaux, je ne me suis pas dissimulé les nombreuses difficultés qu'il présentait ; son étendue surtout me paraissait un obstacle insurmontable ; cependant je ne l'ai point abandonné. Le travail est long ; je l'abrégerai en traitant brièvement les différens articles dont il se compose.

J'ai besoin de l'indulgence de mes juges : la faiblesse de cette dissertation et le grand désir que j'ai de voir améliorer le sort des malheureux la réclament en ma faveur.

QUELQUES

CONSIDÉRATIONS

SUR LES HÔPITAUX.

On donne le nom d'*hôpital* à un établissement consacré au traitement gratuit des malades indigens. L'hospice diffère de l'hôpital en ce qu'il est destiné à recevoir les malheureux qui ne peuvent pas se procurer le nécessaire.

La création des hôpitaux remonte à une époque fort éloignée. M. *Monge* pense que les premiers furent fondés à Jérusalem et à Bethléem vers la fin du troisième siècle. Avant ce temps il y avait des maisons dans lesquelles on recevait les malheureux malades; mais elles n'étaient point dirigées par des médecins : l'hospitalité tenait lieu d'hôpitaux.

Long-temps les hôpitaux furent mal administrés. Les nombreux inconvéniens qu'ils présentaient firent regarder à beaucoup de personnes ces établissemens comme plus nuisibles qu'utiles. Montesquieu et le marquis de Mirabeau entre autres soutinrent avec force cette opinion ; ils reprochaient aux hôpitaux d'augmenter la pauvreté générale en favorisant la paresse, et de causer la mort à un grand nombre de ceux qui s'y réfugiaient. Mais alors les hôpitaux étaient loin de ce qu'ils sont aujourd'hui. Placés dans les quartiers les plus malsains, de hautes maisons, gênant la circulation de l'air, les dominaient de tous côtés; les

salles, mal éclairées, contenaient des lits très-rapprochés les uns des autres, sur lesquels gisaient cinq ou six malades, souvent davantage. Toutes les infirmités étaient traitées dans le même hôpital ; c'est ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu on voyait des vieillards, des enfans, des adultes, des femmes en couches, des aliénés ; et quelquefois dans le même lit un mort, un mourant, deux ou trois malades et un convalescent!

L'accès des hôpitaux était facile à la paresse, et souvent la fainéantise venait croupir dans ces vastes réduits.

Heureusement tout a changé de face. Les abus et les vices de l'organisation ont été signalés par un grand nombre de médecins et d'écrivains célèbres : des améliorations considérables ont été le résultat de leurs efforts généreux. *Tenon* surtout s'est acquis beaucoup de gloire en publiant, en 1788, ses mémoires sur les hôpitaux de Paris. Maintenant leur utilité n'est plus révoquée en doute; leurs avantages sont évidens pour tous ceux qui les visitent. Mais le degré de perfection dont ils sont susceptibles n'est pas encore atteint: on peut y parvenir. La philanthropie appelle de tous ses vœux cette amélioration, pour laquelle je tente ici de faibles efforts ; heureux s'ils peuvent être couronnés de quelque peu d'approbation !

Les différentes maladies qui affectent l'espèce humaine exigent pour le traitement des établissemens de plusieurs sortes ; autrement, il en résulte les inconvéniens les plus graves. On a divisé les hôpitaux en *spéciaux* et en *généraux*. Les premiers sont destinés à une seule classe ou à une seule espèce de maladie; les seconds sont consacrés à la guérison ou au soulagement des autres affections. Beaucoup d'hôpitaux existent à Paris. Le nombre en serait peut-être avantageusement augmenté. Je désirerais, par exemple, qu'il en fût établi un spécial pour le traitement des maladies des voies urinaires. Les individus qui en sont atteints étant pour la plupart âgés, ou épuisés par des excès de débauche et par plusieurs traitemens antisiphilitiques mal administrés ou peu suivis, répandent autour d'eux une odeur ammoniacale très-forte, corrompent promptement l'air des salles dans lesquelles ils se trouvent, et forment par là un voisinage

dangereux : c'est du moins ce que j'ai observé à l'Hôtel-Dieu, où ils sont réunis sur un seul rang. Il régnait en 1819 une épidémie d'érysipèle phlegmoneux. Plusieurs malades qui se trouvaient classés dans ce rang en furent affectés, et ne tardèrent pas à succomber, tandis que ceux des autres salles furent presque tous guéris.

L'étude de la chirurgie ne peut pas être séparée de celle de la médecine ; car un chirurgien qui manquerait de connaissances médicales réussirait fort mal dans sa pratique. Cependant les affections chirurgicales demandent à être traitées dans un hôpital particulier. Cette séparation tournerait infailliblement au profit des malades et des gens de l'art, qui compteraient des succès beaucoup plus nombreux.

Les grands hôpitaux, toutes choses égales d'ailleurs, sont ceux dans lesquels on obtient le moins de guérisons. Il importe donc de les remplacer, comme le conseille *Cabanis*, par d'autres qui ne contiendraient pas plus de cent cinquante lits, et que l'on éleverait hors des villes, à l'exception de quelques-uns réservés aux malades dont l'état ne permettrait pas un transport si lointain.

Dans un hôpital, le choix du lieu et la convenance des distributions contribuent d'une manière sensible aux chances de la guérison. On a tracé une foule de plans pour la construction de nouveaux hôpitaux. *A. Petit* en 1774, et l'architecte Poyet quelque temps après, publièrent plusieurs mémoires sur ce sujet ; mais leurs plans demeurèrent dans l'oubli, parce que les hôpitaux qu'ils proposaient de construire eussent été encore moins salubres que ceux qu'ils étaient destinés à remplacer.

On a cherché à établir des distinctions entre les maladies qui doivent être admises ou rejetées des hôpitaux. M. le professeur *Fodéré*, dans son excellent ouvrage de médecine légale et d'hygiène publique, a traité cette question avec beaucoup de soin ; il veut que les maladies contagieuses en soient exclues. Je conçois qu'il serait pernicieux de réunir dans les salles de malades ordinaires ceux qui peuvent communiquer le mal dont ils sont atteints. Mais ne serait-il pas au moins

aussi nuisible de les laisser chez eux? Quand une maladie contagieuse se déclare, le premier soin est de séquestrer les victimes de la contagion : c'est le seul moyen de l'arrêter et de la détruire.

Je n'établis pas de distinction entre les maladies qui doivent être admises dans les hôpitaux et celles qu'il convient de renvoyer aux secours à domicile, parce que l'on peut rendre les hôpitaux beaucoup plus salubres que les habitations des indigens. Tous les malades seront donc reçus, si cela leur convient.

Diminuer le nombre des malheureux, et assainir leurs logemens, est le moyen par excellence pour diminuer celui des hôpitaux. Voici, je crois, ce qu'il convient de faire pour atteindre ce but :

1.° Elargir les rues malsaines habitées par la classe ouvrière, par exemple, celle de la Mortellerie, qui est peut-être la plus insalubre de Paris, et malgré cela une des plus peuplées ; je la cite, parce qu'elle est habitée par des hommes vigoureux, dans la force de l'âge, qui y contractent une foule de maladies par l'influence du mauvais air qu'ils y respirent.

2.° Encourager les sociétés philanthropiques formées par beaucoup d'ouvriers pour subvenir à leurs besoins, lorsqu'ils tombent malades.

3.° Abolir les jeux de hasard, qui conduisent une foule d'individus à l'hôpital, à commencer par celui de la loterie.

4.° Détruire la race meurtrière et toujours croissante de charlatans qui extorquent jusqu'au dernier sou de la crédulité, dupe de leur impudence mensongère ; ces êtres vils n'inspirent que le dégoût : ils sont la source de malheurs incalculables. Pourquoi l'autorité laisse-t-elle subsister ceux qu'elle connaît, et qui, loin de se cacher dans l'ombre, étalent aux yeux du public leur insolente effronterie, et ouvrent dans chaque ville ces entrepôts funestes où la sottise et l'ignorance viennent acheter à haut prix les infirmités et la mort? Quel privilége insensé les met à l'abri de la vengeance des lois, eux qui font métier d'escroquerie en débitant au poids de l'or des remèdes dont ils connaissent l'inefficacité, et trop souvent le danger?

5.° Enfin employer les moyens les plus énergiques, peut-être même appeler le secours des lois, pour contraindre la population entière à accepter l'incontestable bienfait de la vaccine; flétrir d'un juste mépris ces médicastres éhontés, qui, spéculant sur l'amour-propre ou le préjugé, flattent l'erreur du vulgaire, moyen trop infaillible de capter sa confiance, lui présentent avec la plus insigne mauvaise foi ce préservatif comme un fléau, et, guidés par un intérêt sordide, blasphèment les noms illustres des *Ramau Pommier*, des *Jenner*, que l'antiquité eût rangés au nombre de ses dieux.

Emplacement et disposition d'un hôpital. Un hôpital doit être bâti sur un terrain sec, exposé à tous les vents, à l'exception de ceux qui apportent des miasmes délétères; loin des fabriques et des marais, proche d'une rivière dont le cours est rapide : cependant il ne faut pas qu'elle baigne les murs de l'édifice, car l'humidité produit de grands ravages. Les hôpitaux construits dans les quartiers populeux sont malsains, on évitera donc cet emplacement. La tranquillité convient beaucoup aux malades : de là la nécessité de les placer dans des lieux retirés. Lorsque les différens bâtimens qui forment un hôpital sont éloignés les uns des autres, l'air ne rencontre pas d'obstacles, et de grandes cours existent pour l'avantage des malades, si elles sont bien pavées, tenues proprement, et par conséquent si elles ne servent pas de dépôt aux immondices de la maison. Les cours formées par la réunion à angle droit de quatre bâtimens offrent une disposition mauvaise, parce que la ventilation est gênée et que les salles sont réunies.

Tout ce qui concourt à la salubrité d'un hôpital en fait la beauté; il serait donc absurde de négliger les promenoirs : un hôpital qui en est privé ne convient pas aux convalescens.

Qualités d'un bon promenoir. Un bon promenoir doit être vaste, bien aéré, planté de grands arbres exhalant beaucoup d'oxygène, le tilleul, par exemple. La culture des fleurs sans odeur forte n'y

sera point négligée ; il convient qu'il soit pourvu d'allées larges, spacieuses, bien sablées, garnies sur leurs côtés de bancs faits en bois, et non en pierre. Au levant doit s'ouvrir aux promeneurs, lorsqu'il pleut, une galerie vitrée. La partie sud du promenoir ne sera point plantée, afin que rien n'empêche le soleil de frapper dans cet endroit, où les malades ne manqueront pas de se réunir pour jouir de son influence bienfaisante.

Le luxe de l'architecture est inutile dans la construction d'un hôpital : l'hygiène en tracera les lois. Ainsi qu'on dispose tout de manière que l'humidité ne règne pas dans l'intérieur ; qu'on ne se montre point indifférent sur le choix des matériaux ; qu'on place à la plus grande distance possible des salles le dépôt des morts ; que l'asile du malheur n'offre point, en un mot, le champ de la destruction. Naguère encore, dans certains hôpitaux, les malades, obligés, pour aller aux promenoirs, de passer près de ces lieux, où le respect humain était, il faut le dire, trop négligé, rentraient dans les salles avec un sentiment de tristesse et de mélancolie, fruit d'un spectacle qui avait révolté tous leurs sens à la fois, et bien capable, sans contredit, d'amener les plus funestes résultats.

Des salles. Les salles doivent être exposées au levant, occuper le premier et le second étage, jamais les rez-de-chaussées humides ; il faut qu'elles soient spacieuses, que la hauteur soit en rapport avec la largeur et la longueur, que de grandes fenêtres correspondantes, et construites de manière que l'on puisse en ouvrir ou fermer séparément les différentes parties, les éclairent. On donnera la préférence aux salles qui tiennent un juste milieu : trop d'étendue les rend tristes et malsaines. (Remarque facile à faire à l'Hôtel-Dieu de Paris.)

La mortalité est plus grande, toutes choses égales d'ailleurs, dans les salles placées au troisième ou quatrième étage. Ce fait est prouvé par les registres de l'Hôtel-Dieu, et par un grand nombre d'observations rapportées par des médecins d'hôpitaux. Il convient donc de fermer celles qui se trouvent dans ce cas.

Des planchers. Les planchers à poutres découvertes ont deux inconvéniens : le premier, de laisser des intervalles dans lesquels le mauvais air séjourne; le second consiste dans la propriété inhérente au bois de se pénétrer des miasmes putrides. On évitera l'un et l'autre en faisant des piafonds.

Du sol. Il doit être carrelé dans le milieu, et planchéié sur les côtés. On conseille de l'incliner un peu pour l'écoulement des eaux, lorsqu'on lave les salles. Cette précaution est inutile; car les lavages à grande eau ne conviennent presque jamais, et l'éponge suffit pour absorber l'humidité.

De la forme des salles. La forme des salles influe beaucoup sur la salubrité. La meilleure est celle d'un carré long dont les angles sont arrondis, sinon ils servent de réceptacle au mauvais air, qui n'en sort que difficilement.

Des portes. Les portes seront en petit nombre, et éloignées des lits; car, toutes les fois qu'on les ouvre, on introduit dans la salle une masse d'air froid nuisible. Aussi les catarrhes pulmonaires et les autres maladies résultat de la suppression de la transpiration sont-ils très-fréquens dans leur voisinage. Pour obvier à ce danger, il faut que les portes soient doubles et distantes de quelques pieds l'une de l'autre : la première construite de manière à se fermer d'elle-même.

Des escaliers. Ceux qui partent de l'intérieur des salles sont, comme le remarque le docteur *Baron* dans son excellente thèse sur l'air des hôpitaux, autant de canaux qui conduisent le mauvais air des salles inférieures dans les supérieures. Il faut donc éviter cette disposition.

Des lits. C'est d'après les dimensions d'une salle qu'il convient de fixer le nombre de ses lits. *Tenon*, qui a tant contribué à l'amélioration

des hôpitaux, veut qu'un malade ait au moins six toises et demie cubes d'air à respirer. Il les obtiendra dans une salle longue de treize toises, large de quatre, et haute de quatorze pieds, si elle n'est habitée que par dix-huit malades.

Deux rangées de lits suffisent, une troisième serait nuisible. Lorsque les lits sont trop rapprochés les uns des autres, l'air est bientôt vicié. La distance la plus convenable entre chaque lit est de trois pieds. Leur grandeur sera déterminée d'après la taille la plus élevée de l'homme : ils doivent avoir au moins six pieds de long entre bois, et trois pieds et demi de large. Un malade couché dans un lit plus étroit serait mal à son aise.

La place des lits est entre les fenêtres, jamais dans des alcoves ou des enfoncemens, à quinze ou vingt pouces du mur. Il ne faut jamais placer plusieurs malades dans un même lit. M. *Coste*, qui connaissait bien le danger de cette ancienne coutume, s'exprime en ces termes : « Si, dans un hôpital, vous avez le désagrément de compter « quinze lits doubles occupés, n'hésitez pas de croire qu'il eût mieux « valu y compter quinze lits de moins. »

Les lits de fer valent mieux que ceux de bois ; ils sont plus solides et plus propres, et n'ont pas comme eux l'inconvénient de favoriser la propagation des insectes. Quand on ne peut pas se procurer de couchettes de fer, il faut en faire construire en chêne ou d'autres bois durs, peints à l'huile et vernissés.

Fourniture des lits. La fourniture des lits se compose d'une paillasse, de deux matelas, d'un ou de plusieurs oreillers, de couvertures, dont le nombre varie suivant la saison. Un bon matelas d'hôpital doit être fait avec du crin et de la laine, à parties égales. On peut les remplacer avec de grands sacs remplis de balle d'avoine. M. *Fodéré* pense même que ces matelas valent mieux que les autres. La facilité qu'a la plume d'absorber les miasmes bannit des hôpitaux les lits qui en sont composés. Au rapport de M. *Coste*, ils ont été,

pour nos troupes, dans les dernières guerres d'Allemagne, des foyers d'infection.

A la tête de chaque lit doit être placé une tablette destinée à recevoir les objets à l'usage des malades. Pour les aider à changer de position, on attachera au ciel du lit ou au plafond une corde à laquelle sera adapté un billot de bois : ils s'en serviront utilement comme d'un levier.

Rideaux. On s'est beaucoup élevé contre l'usage des rideaux. MM. *Coste* et *Fodéré*, ainsi que d'autres médecins distingués, pensent qu'ils sont nuisibles : les inconvéniens sont bien rachetés par les avantages qu'ils présentent. On leur reproche de rassembler autour des malades les émanations de leurs corps, de gêner la surveillance, et de retenir les insectes. Mais, d'un autre côté, ils favorisent le sommeil, mettent les malades à l'abri des courans d'air et de l'éclat trop vif de la lumière, dérobent à leurs yeux le spectacle de l'agonie et de ces autres scènes effrayantes si capables de jeter le trouble dans l'âme même la plus forte. On peut parer aux inconvéniens, mais non remplacer leurs avantages : donc il faut les conserver, en ayant la précaution de les ouvrir de temps en temps, et de bien les disposer. Ceux qui partent d'une couronne placée au-dessus du lit, ou qui sont jetés sur une flèche, laissent trop peu d'espace. Les rideaux de lits de fer, placés dernièrement dans les salles de chirurgie de l'Hôtel-Dieu, sont bien disposés. Je pense qu'il serait convenable de placer au-dessus des quatre colonnes une toile que l'on étendrait avant d'ouvrir les fenêtres : cette espèce de ciel de lit aurait l'avantage d'empêcher l'air d'incommoder les malades.

Le tissu des rideaux n'est point indifférent; celui de chanvre est le meilleur; celui de coton n'est point mauvais; la laine ne vaut rien.

Soins de propreté. Ces soins sont extrêmement essentiels dans les hôpitaux : sans eux point de salubrité, quelle que soit l'exposition. Les salles doivent être balayées plusieurs fois par jour. Il est inutile

de les laver à grande eau, comme on en avait l'habitude il n'y a pas encore long-temps. Cette mode a été remplacée par une autre non moins vicieuse, je veux parler du sable que l'on sème dans les salles. Pendant le balayage une nuée de poussière s'élève et incommode beaucoup les malades, surtout ceux qui ont des affections de poitrine. Il est à désirer que l'on renonce entièrement à cette mauvaise habitude.

Depuis peu on a imaginé dans quelques hôpitaux de mettre en couleur et de frotter le sol des salles; c'est un luxe bien déplacé. Quand un malade sort pour la première fois de son lit, il se soutient à peine, sa démarche est chancelante; pourquoi donc, au lieu d'aider à sa faiblesse, veut-on lui offrir un appui si glissant?

On doit tenir les lits dans la plus grande propreté, les faire tous les jours, n'y mettre que des draps blancs de lessive et très-secs; détruire les punaises et autres insectes qui font le tourment des malades; nettoyer aussi souvent que le cas l'exige les différens vases à leur usage; enfin il ne faut dans les salles que ce qui est strictement nécessaire au service.

L'humanité et la propreté exigent que l'on ne fasse pas coucher dans un lit qui vient d'être occupé par un mort un malade arrivant. Si cette précaution était prise, la répugnance qu'ont beaucoup de personnes pour les hôpitaux serait vaincue.

Des latrines. Lorsque les latrines sont mal construites, elles répandent une odeur insupportable, susceptible de produire des accidens très-graves. On prendra donc toutes les précautions nécessaires pour en garantir les malades. Placés à leur proximité; à l'abri des vents dominans, qui poussent la mauvaise odeur dans les salles, les latrines en seront à la distance de quinze ou vingt pieds; un corridor bienaéré servira de passage. Les portes seront construites de manière qu'elles ne restent pas ouvertes en même temps. Les siéges doivent être peu élevés et larges, afin que l'on puisse monter et se tenir facilement dessus. Dans la plupart des hôpitaux, leur construction est vicieuse;

aussi le sol est-il souvent sali par les déjections. La propreté étant de rigueur dans ces lieux, ils seront nettoyés très-souvent, et lavés à grande eau. M. *Darcet* fils a imaginé un moyen très-ingénieux pour parer aux inconvéniens des latrines ordinaires, et qui consiste à placer un appel dans le tuyau d'évent. Son action établit un courant d'air qui, en passant par les lunettes et la fosse d'aisance, chasse dans le tuyau d'évent les gaz des matières excrémentitielles. Depuis que ce procédé très-simple a été appliqué aux latrines de l'hôpital Saint-Louis, les inconvéniens résultant de l'odeur qu'elles répandaient ont entièrement disparu : l'amélioration qui en est résultée est telle, que plus de quarante lits, déserts à cause de leur voisinage, ont été rendus aux malades. Ce n'est que pendant les gelées qu'il convient de vider les fosses; enfin, si celles dites *inodores* méritent ce nom, il ne devrait pas y en avoir d'autres dans les hôpitaux.

Viciation de l'air; moyens d'y remédier. A l'état de pureté, l'air est un fluide transparent, invisible, sans odeur, sans saveur, pesant, compressible, et parfaitement élastique; composé de vingt-une parties d'oxygène, de soixante-dix-neuf d'azote, d'un atome de gaz acide carbonique, et d'une très-petite quantité d'eau, variable en raison de la température. (*Thénard.*) Malheureusement dans les hôpitaux il subit un grand nombre d'altérations dans ses propriétés physiques et chimiques. Ainsi, loin d'être inodore, presque toujours il est chargé d'une odeur nauséabonde, très-sensible aux personnes qui n'ont pas l'habitude de les fréquenter. Il peut être altéré par la soustraction d'une partie de son oxygène; c'est ce qui arrive dans les appartemens étroits, dont l'air a servi pendant quelque temps à la respiration d'un grand nombre de personnes sans être renouvelé. *Zimmermann* rapporte que, sur cent quarante-cinq personnes renfermées dans une prison étroite exactement fermée, cent vingt-deux périrent promptement. Enfin l'air des hôpitaux peut être altéré par l'humidité, par la présence de gaz délétères et de miasmes contagieux. Les gaz, qui par leur mélange avec l'air, en altèrent le plus souvent la

pureté sont : le gaz acide carbonique, le gaz hydrogène sulfuré, le gaz hydrogène phosphoré, le gaz azote. On peut les chasser ou les détruire par des moyens physiques et chimiques. Depuis une quarantaine d'années, de belles découvertes ont été faites par MM. *Guyton-Morveau*, *Schmith*, *Dupuytren*, *Thénard*, et dernièrement par M. *Labarraque*, pharmacien très-distingué. Avant cette époque on ne connaissait que les fumigations aromatiques ; elles ne font que masquer la mauvaise odeur sans détruire le principe délétère ; elles sont généralement abandonnées. On pourrait y avoir recours seulement lorsqu'il s'agit de combattre une odeur qui, sans altérer la respirabilité de l'air, agit désagréablement sur le sens de l'odorat.

Moyens physiques de rendre à l'air sa pureté. Ces moyens consistent dans l'admission d'un nouvel air par les fenêtres ou le secours des ventilateurs. Pour que le renouvellement de l'air soit facile dans une salle, il faut que ses ouvertures soient disposées de manière que l'on puisse établir à volonté des courans. Dans quelques cas, ces ouvertures sont insuffisantes ; alors on aura recours aux ventilateurs, employés avec tant de succès à bord des vaisseaux.

On en placera plusieurs dans la salle dont on voudra renouveler l'air ; on les fera agir lentement, afin que les courans d'air ne soient pas trop rapides. Pour donner issue au gaz acide carbonique qui, vu sa pesanteur spécifique, rase le sol, M. *Fodéré* conseille d'établir sous les lits des ventouses coniques traversant le mur, ayant l'extrémité évasée en dedans. Un autre moyen de favoriser le renouvellement de l'air consiste à se servir de fourneaux ayant des tuyaux d'aspiration et d'émission, comme dans les appareils de ventilation proposés par *Sutton* et *Duhamel* ; ou simplement en faisant brûler dans des fourneaux ordinaires un combustible capable de produire une flamme claire sans fumée, des copeaux bien secs, par exemple ; on promenera ces fourneaux dans la salle dont on veut renouveler l'air : celui-ci, dilaté par la chaleur, s'élève et s'échappe par les ouvertures.

Moyens chimiques. Ces moyens sont très-nombreux : les principaux

sont les lessives alkalines et les fumigations acides. L'eau de chaux ayant beaucoup d'affinité pour le gaz acide carbonique, l'absorbe promptement. Toutes les fois donc que l'on soupçonnera l'existence de ce dernier, il faudra placer dans les encoignures de la salle des baquets remplis de cette eau de chaux, que l'on agitera de temps en temps; M. *Fodéré* engage encore de laver la salle avec cette eau. On suivra cet avis, car on ne saurait trop prendre de précautions pour détruire ce gaz mortel. Tout ce qui est susceptible de le dégager sera évité; par conséquent, on ne fera jamais brûler de charbon dans les salles; on adaptera des conducteurs aux réverbères, pour donner issue au-dehors à la fumée, et aux gaz qui se forment pendant la combustion de l'huile.

Fumigations acides. L'acide acétique a été le premier employé; mais les vapeurs du vinaigre étant trop faibles pour détruire les miasmes, il faut se servir d'acides minéraux expansibles, dont l'action est plus certaine, tels que l'acide sulfureux, le gaz acide hydro-chlorique (acide muriatique), l'acide nitrique et le chlore (gaz muriatique oxygéné). L'acide sulfureux à l'état gazeux ne convient que pour désinfecter les meubles, les vêtemens et les lieux non habités; car il provoque fortement la toux, et la respiration de ce gaz aurait promptement des suites funestes. Pour le dégager, il suffit de brûler du soufre. L'illustre et cependant honoraire professeur *Chaussier*, à qui presque toutes les sciences sont redevables d'utiles découvertes, conseille d'ajouter un peu de nitrate de potasse pour hâter la combustion.

Les fumigations de gaz hydrochlorique ont été inventées par M. *Guyton-Morveau* : les succès qui les ont souvent couronnées ont valu à l'auteur une grande réputation. Ce fut en 1773 qu'il les employa pour la première fois dans une prison de Dijon, où le typhus régnait épidémiquement : les progrès de cette terrible maladie furent arrêtés de suite. Depuis ce temps, ces fumigations ont été beaucoup employées; malheureusement elles n'ont pas toujours réalisé les espérances que l'on en avait conçues. En 1814 je les ai trouvées

inefficaces à l'Hôtel-Dieu, où le typhus faisait de grands ravages.

On dégage le gaz hydrochlorique en versant sur cinq parties d'hydrochlorate de soude quatre parties d'acide sulfurique à 66°, mélange que l'on agite avec une spatule. La quantité de ce mélange varie suivant l'étendue du lieu que l'on veut désinfecter; 13 grains de sel et 15 d'acide suffisent pour une chambre de trente-cinq mètres cubes: la dose sera augmentée en raison de l'étendue plus grande. Lorsque l'on fait ces fumigations dans un lieu inhabité, il faut fermer toutes les ouvertures, placer sur un réchaud, la terrine qui contient le mélange et verser beaucoup d'acide à la fois. Au contraire, dans une salle de malades, on opérera à froid, et l'on aura la précaution de ne verser l'acide que par petites quantités à la fois; encor vaudrait-il mieux avoir une salle de rechange dans laquelle on placerait les malades pendant que l'on fumigerait la salle infectée; car ces fumigations les incommodent beaucoup; elles produisent un sentiment de strangulation et de resserrement de la poitrine, font beaucoup tousser; je les ai même vues occasionner des hémoptysies. *Schmith*, frappé de ces accidens, a cherché un autre mode de désinfection; il en a trouvé un très-bon, qui consiste dans les fumigations d'acide nitrique. M. *Fodéré*, qui les a fréquemment employées, assure qu'elles sont très-efficaces, et qu'elles n'ont jamais fatigué ses malades, que même, dans quelques cas, elles semblaient ranimer leurs forces. Pour faire ces fumigations, *Schmith* agissait de la manière suivante: il plaçait un creuset contenant de l'acide sulfurique sur un bain de sable, et y jetait de temps en temps du nitrate de potasse; l'inconvénient de ce procédé est de donner quelquefois naissance à du gaz acide nitreux. *Schwilgué* l'a avantageusement corrigé; il conseille de verser dans un vase de verre de l'acide sulfurique pur à la dose d'un centilitre, et d'ajouter peu à peu la même quantité de nitrate de potasse, et d'agiter le tout avec une baguette de verre. Dans ce procédé, beaucoup moins de vapeurs s'élèvent que dans celui de *Schmith*, mais on n'a pas à craindre la formation d'acide nitreux. Pour une chambre de cent mètres cubes,

il faut employer 40 grammes de ce mélange. C'est d'après ces données que l'on multipliera le nombre d'appareils qu'il convient de placer dans un espace plus grand. En augmentant trop la dose, on risquerait de dégager de l'acide nitreux (1).

De l'humidité. L'altération de l'air, consistant dans l'humidité, est extrêmement dangereuse; elle produit une foule de maladies : le scorbut, les catarrhes, les différentes hydropisies, le typhus, etc., en sont souvent le résultat. Il est extrêmement difficile de se garantir de sa funeste influence. Un hôpital qui par sa position est humide doit être détruit. Quand l'humidité tient à une cause passagère, il faut la combattre par le feu des cheminées et des poêles, et en promenant dans les salles des feux clairs: les ventilateurs seront encore très-utiles pour sécher.

Après avoir passé en revue les différens moyens de rendre à l'air sa pureté, il serait convenable d'indiquer les précautions nécessaires pour prévenir le retour des maladies contagieuses ; comme pour cela il faudrait entrer dans de longs détails, je préfère les passer sous silence.

Admission, séjour des malades dans les hôpitaux, et de leur sortie.

Le système d'admission doit être tel, que les malades ne rencontrent pas d'obstacles pour l'entrée, lorsque leur état la réclame. A Paris, avant l'établissement du bureau central, ils éprouvaient de grandes difficultés ; trop souvent ils frappaient sans succès à la porte de plusieurs hôpitaux. Les avantages que présente cette administration sont dignes de remarque: les plus importans sont d'assigner aux malades les hôpitaux convenables, et de leur éviter des démarches pénibles et décourageantes.

---

(1) *Schwilgué*, Traité de matière médicale, t. II.

Les médecins chargés de ce service doivent être instruits, et surtout d'un caractère compatissant, ne se laissant point aigrir par la narration longue et fastidieuse que la plupart des malades font des symptômes qu'ils éprouvent.

L'ordre de placement des malades dans les salles ou les différentes parties de salle d'un hôpital mérite considération.

Les salles de chirurgie ne seront jamais à l'entresol; car, suivant l'observation de *Desault*, les suites des opérations n'y sont point généralement heureuses.

Les individus présentant des congestions sanguines, tels que les hémoptysiques, les apoplectiques, seront éloignés des poêles.

On classera les malades de manière que le voisinage d'une maladie analogue à la leur ne porte point chez eux le découragement par sa terminaison funeste; ainsi on ne placera pas un phthisique à côté d'un autre phthisique. Cette attention est de rigueur dans les salles de chirurgie, où les succès doivent être connus : ce serait une grande faute que de placer un individu sur le point de subir une opération à côté d'un opéré dont l'état est fâcheux.

Les opérations doivent être faites dans un endroit éloigné, car les cris du patient, jetant le trouble dans l'âme, peuvent causer de graves accidens. A la Charité, l'amphithéâtre opératoire est trop près des malades; il est, à la vérité, disposé de manière que les cris ne soient point entendus : néanmoins j'ai remarqué que pendant les opérations les malades de la salle Saint-Augustin, à l'extrémité de laquelle il est placé, sont dans un état d'anxiété très-pénible.

Dans tous les hôpitaux, il est convenable d'établir une succursale pour les maladies contagieuses, ou pour les individus qui incommodent leurs voisins par des cris ou par l'odeur infecte qu'ils répandent. C'est toujours avec une surprise nouvelle que je vois un homme en proie à un délire furieux troubler par ses hurlemens le repos de tout le monde : et pourtant quoi de plus utile pour les malades que la tranquillité !

Les cancers, les fièvres adynamiques, les gangrènes ou autres

maladies semblables seront classés dans l'endroit le plus aéré des salles; si toutefois il n'y a pas de chambres particulières pour eux. On détruira les miasmes que ces maladies exhalent en faisant des fumigations autour des lits, ou mieux encore en recouvrant les ulcères avec des compresses trempées dans une dissolution de chlorure de chaux. Ce moyen, dû aux savantes recherches de M. *Labaraque*, est très-avantageux ; il détruit de suite la mauvaise odeur, par là trompe les malades sur leur danger, et leur rend l'espérance : on aura le soin de renouveler souvent ces fomentations.

L'être qui souffre mérite les plus grands égards, les consolations lui seront prodiguées ; son courage sera ranimé par l'espérance d'une prochaine guérison; jamais on ne lui laissera entrevoir le nom de sa maladie, surtout si elle est mortelle : prononcer ce mot, ce serait détruire l'espérance qui adoucit l'amertume de nos derniers momens. Ce danger est bien connu, d'où vient donc cette indiscrétion d'inscrire sur les pancartes attachées à la tête des lits le nom et les complications des maladies? Serait-ce par l'emploi d'expressions techniques que l'on se flatterait de les dérober aux yeux des malades? Ces expressions, n'en doutons pas, seront sans cesse l'objet de sa sollicitude; partout il en cherchera l'explication ; bientôt elle ne lui sera plus étrangère, son esprit inquiet exagérera le danger, et ses jours seront abrégés par le désespoir.

Autant que possible, les malades s'entr'aideront ; car, selon cette pensée de *Cabanis*, presque toutes les vertus humaines sont fondées sur la bienveillance réciproque; et c'est par le malheur surtout que les hommes se rapprochent et apprennent à se chérir par un échange mutuel de secours.

La discipline sera sévère, mais juste; on ne mettra le gilet de force qu'à la dernière extrémité. Souvent on conduit dans les hôpitaux des individus qui ont attenté à leurs jours ; le délire qui les a portés à cet état de désespoir subsiste encore, et ils font de nouveaux efforts pour se délivrer du fardeau de la vie. Il faut donc les surveiller de très-près, ne laisser sous leurs mains aucun instrument qui puisse

servir leurs coupables projets, agir sur leur moral, mais ne point leur mettre le gilet de force, comme cela se pratique dans quelques endroits. Le malheureux qui se voit ainsi garrotté, et qui a la conscience de son état, ne se croira-t-il pas devenu un objet de défiance et d'abandon?

De tous les reproches adressés aux hôpitaux, le mieux fondé, sans contredit, est celui d'éloigner les malades de leurs parens et de leurs amis : permettez à ceux qui leur portent intérêt de les visiter souvent, et bientôt il s'évanouira. Naguère on entrait tous les jours à certaines heures, aujourd'hui la porte des hôpitaux n'est ouverte que deux fois par semaine; cette mesure est d'autant plus injuste qu'elle n'atteint que le malheureux sans protection. Puisse-t-on revenir à l'ancienne coutume, et par une surveillance exacte empêcher l'introduction d'alimens, source trop commune de d'accidens mortels !

La saine température des salles est de 12 degrés (th. de *Réaumur*). L'excès du chaud et du froid étant nuisible, pendant l'été on rafraîchira l'air des salles au moyen de fréquentes aspersions d'eau froide ; et, d'après le conseil de M. *Coste*, en plaçant des cadres mobiles de grosse toile devant les fenêtres qui reçoivent les rayons du soleil. Pendant l'hiver, on fera du feu. L'avantage des poêles est incontestable : ils répartissent la chaleur d'une manière plus étendue, et en général plus égale que les cheminées. On tempérera par le sable et l'eau en évaporation ce que leur trop grande proximité des lits pourrait avoir d'incommode.

Le bois étant le plus salubre des combustibles, il convient de l'employer à l'exclusion de tous les autres.

Un hôpital doit être pourvu de tout ce qui est nécessaire au service. La lingerie sera amplement fournie, l'eau abondante et de bonne qualité : celle de rivière est la meilleure. Avant de s'en servir, on la passera au filtre : celui de charbon a l'avantage d'absorber tous les gaz et de rendre l'eau très-pure.

L'utilité des bains est incontestable ; ce puissant moyen thérapeu-

tique appellera l'attention de l'administrateur et du médecin : il en sera établi de toutes espèces; et il y aura quelques baignoires portatives à l'usage des malades qui ne peuvent souffrir le transport.

Le régime alimentaire est de la plus haute importance. C'est au médecin de prescrire aux malades la quantité d'alimens qu'ils peuvent digérer : ils doivent être de bonne qualité, et variés. Dans les hôpitaux de Paris, il faut le dire, cette partie du service réclame de grandes améliorations. On n'a pas assez égard à la qualité des alimens ; les plus indigestes sont les plus communs; ainsi les pommes de terre, les haricots, font la base habituelle de la nourriture. Le bouillon pourrait être meilleur; car cet ancien proverbe, qui désigne une mauvaise soupe par le nom de *soupe d'hôpital*, n'a point perdu de sa vérité. Je ne suis pas le premier qui fait ce reproche; toujours on a répondu qu'il n'était pas mérité ; et que les grands personnages qui visitent quelquefois les hôpitaux en trouvaient la nourriture excellente. Mais, avec M. *Coste*, je dirai que ce n'est pas le bouillon apporté en cérémonie dans une écuelle d'argent, soutenue d'une serviette bien blanche, que ce n'est pas le vin versé dans le cristal, qui doivent persuader, parce que ce vin et ce bouillon sont très-bons, qu'il en est de même de ceux que reçoivent les malades.

Suivant moi, la distribution des alimens se fait contre les règles de l'art. Je m'explique : un homme qui entre en convalescence est presque toujours tourmenté par une faim insatiable; en vain est-il persuadé qu'il se fera mal en mangeant plus qu'il ne lui est permis ; Il cède à l'impérieux besoin aussitôt qu'il peut saisir des alimens. Aussi les médecins dans leur pratique particulière ont-ils l'attention d'indiquer aux personnes qui gardent les malades la quantité d'alimens à leur donner, en combien de fois, et de n'en laisser aucun sous leurs mains. Dans les hôpitaux, loin d'avoir cette précaution, on distribue le matin aux malades la quantité totale de pain et de vin qu'ils doivent consommer dans la journée; et c'est à eux d'en faire le partage pour les autres repas. Je le demande, celui que la

faim dévore pense-t-il à l'avenir? Non; il mange de suite la totalité, et jeûne le reste de la journée; mais l'estomac affaibli refuse de digérer la trop grande quantité d'alimens ingérés. De là indigestion, rechute, etc. D'où je conclus qu'il ne faut donner aux malades que la ration de chaque repas : par là on évitera les accidens mentionnés ci-dessus, et ce trafic dangereux par lequel l'ivrogne échange son pain contre du vin.

Des convalescens. Les soins contribuent beaucoup au rétablissement parfait de la santé; le moindre écart dans le régime peut rappeler les symptômes. On prendra donc les plus grandes précautions pour prévenir les rechutes. Les convalescens passeront des salles dans un bâtiment de l'hôpital consacré à cet objet; on les garantira des variations atmosphériques en les vêtant chaudement. Le médecin qui les aura traités pendant la maladie continuera de les visiter. Ceux qui ne peuvent point marcher seront promenés à l'air libre dans des fauteuils roulans. Cet exercice passif est très-avantageux. Les distractions ne seront point négligées; le moral a tant d'influence sur le physique, que rien de ce qui peut récréer l'âme du convalescent et lui procurer des sensations douces ne saurait être sans intérêt aux yeux de celui qui cherche le prompt rétablissement de la santé.

S'il manque une succursale, on disposera une salle, qui servira de lieu de réunion pendant les mauvais jours. L'air que l'on respire auprès des malades est malsain; d'ailleurs le bruit qui naît des divers délassemens fatiguerait beaucoup ces derniers.

Un convalescent peut-il sans danger quitter l'hôpital, le médecin ordonne sa sortie; à lui seul appartient ce droit qui a basé son jugement sur l'observation, et non au médecin du bureau central, qui lance des mandats de sortie sans connaître les malades.

Que d'individus cherchent à prolonger leur séjour dans les hôpitaux ! La paresse s'y plaît; l'homme sans ressource et trop faible pour travailler ne sait que devenir après sa sortie; il serait inhu-

main de le mettre à la porte sans lui assurer des secours. Malheureusement il n'y a pas assez de rapports entre les hôpitrux et les secours à domicile. Un malade n'est pas plus tôt guéri, qu'on le renvoie sans s'inquiéter de ce qu'il deviendra. Dépourvu d'argent, un travail immédiat est pour lui de toute nécessité; fatigué d'efforts, il succombe à une rechute, et se voit forcé de rentrer à l'hôpital, dont il ne sortira probablement pas. car presque toutes les rechutes sont mortelles! Et combien de causes y contribuent! mauvaise nourriture, insalubrité du logement, inquiétudes de toute espèce, etc. Trop pauvre pour louer une chambre, il va loger dans ces méchantes hôtelleries où l'on paie tous les jours son gîte. Courbé sous le faix de la misère, il s'achemine lentement vers ces tristes réduits, sans reconnaissance pour ceux qui l'ont rappelé à la vie, et les accusant du peu de prévoyance qu'ils prennent de la lui rendre supportable. Enfin, après avoir traversé les quartiers habités par l'opulence, il arrive dans celui où il pourra se reposer. Les rues en sont étroites et infectes; les rayons du soleil n'y pénètrent qu'à regret; et, loin d'être bienfaisans, ils ne font qu'augmenter la puanteur de l'air en dégageant les gaz de ces cloaques. Il cherche sa maison hospitalière, sa mince apparence la lui fait reconnaître; il entre, paie, et monte dans la chambrée : c'est une grande pièce, meublée de cinq ou six grabats, placés à côté l'un de l'autre; un sac rempli de paille vermoulue, un matelas de bourre pelotonnée composent le lit; point de draps, ou de mauvais chiffons salis par la transpiration de ses prédécesseurs. Pour couvertures, de vieilles tapisseries ou des morceaux d'étoffe de laine; encore est-il obligé de partager cette triste couche avec plusieurs compagnons d'infortune. La saleté la plus hideuse inspire de tous côtés le dégoût; l'air est d'une fétidité repoussante : et voilà le lieu de plaisance réservé à ces malheureux au sortir d'une longue et douloureuse maladie!

Assurez donc des secours à celui qui sort de l'hôpital; que des médecins le surveillent encore, l'art y gagnera; car nos observations seront moins incomplètes.

Personnel d'un hôpital. Le personnel d'un hôpital se compose d'administrateurs, de médecins, chirurgiens, pharmaciens, d'élèves, de religieuses, d'un aumônier et des infirmiers.

Les administrateurs doivent être des hommes instruits, de la plus grande probité, et d'un zèle sans borne. Lorsqu'il y a plusieurs hôpitaux dans une ville, l'administration en sera confiée à un seul conseil administratif Peut-être serait-il avantageux que tous les hôpitaux correspondissent entre eux Si ce conseil, donné par *Leblond* dans l'Encyclopédie, avait été suivi, probablement tous les hôpitaux de France auraient subi les améliorations qui font l'éloge de l'administration de ceux de Paris.

Dans chaque hôpital doit résider un agent de surveillance, chargé de diriger et de régulariser la marche des rouages compliqués dont se compose le service général.

Places de médecins et chirurgiens. Ces places seront obtenues au concours ; c'est le moyen par excellence pour qu'elles soient occupées par des hommes instruits. Beaucoup de personnes le jugent inconvenant dans cette circonstance, et pensent que ces places doivent être données à des hommes connus par leurs talens et les services qu'ils ont rendus à la science. Cette opinion est bonne, le concours est encore meilleur, parce que trop souvent la médiocrité, aidée de l'intrigue, obtient les places dues à des hommes instruits, trop convaincus de la dignité de leurs devoirs pour ramper devant la puissance.

Ces devoirs sont nombreux, l'exactitude, le zèle, la douceur, la patience, sont au premier rang. Il ne suffit pas de prescrire des médicamens aux malades, il faut encore les encourager de toutes les manières, et ne point négliger la médecine de l'esprit, qui a tant d'influence sur le succès.

Quarante ou cinquante malades suffisent à la visite journalière d'un médecin ; un plus grand nombre le fatiguerait, et le mettrait dans la nécessité de ne s'arrêter qu'auprès des maladies aiguës. Mais

un phthisique qui voit passer rapidement un médecin devant son lit se croit condamné, et perd désormais toute espérance.

Long-temps beaucoup de places de médecins d'hôpitaux furent le partage d'hommes sans instruction solide ; c'est ce qui a fait dire à *Delile*, dans son poëme de la Pitié :

« L'ignorance en courant fait sa ronde homicide,
« L'indifférence observe, et le hasard décide. »

Ces vers, à la honte de la médecine, ne manquaient pas alors de vérité. Espérons que les médecins chargés du service des hôpitaux auront à cœur d'en repousser l'impérieuse application ; ils remplissent de trop nobles fonctions pour que la moindre négligence ne soit pas signalée sévèrement au blâme et à la censure publique.

Puisqu'il est vrai que l'art s'apprend au lit de la douleur, que les étudians soient admis dans les hôpitaux, que tout concoure à leur instruction : médecins et chirurgiens doivent les initier dans les secrets de l'art par des leçons cliniques, faites, autant que possible, au chevet des malades, ce sont les meilleures : il est triste qu'elles aient le désavantage d'inquiéter le patient et d'aggraver parfois sa position.

Les pansemens seront confiés à ceux qui possèdent déjà un peu d'instruction médicale. Les places d'élèves externes et internes sont données au concours ; il doit être tel, que le hasard et la partialité n'y aient aucune part. C'est ce qui aura lieu, si l'on ne se borne point à un seul examen, et si le prix s'accorde à ceux chez qui les différentes épreuves ont révélé le plus d'instruction. Il serait encore à désirer que les examinateurs ne connussent pas les élèves. Dans les concours à Paris, la parenté est un motif d'exclusion du jury, dont les membres sont tirés au sort parmi les médecins des hôpitaux ; ils ont tous leurs élèves ; et telle est l'essence de notre nature, qu'il est souvent impossible, même à l'impartialité et à la bonne foi, de s'abstenir d'une certaine prévention, toujours préjudiciable aux autres compétiteurs.

Ayant dit que tout devait concourir à l'instruction des élèves,

c'est ici l'occasion de consigner une remarque qui m'a frappé depuis long-temps. La Faculté de médecine possède une bibliothèque et un cabinet d'anatomie très-utiles aux amis de l'étude et de la science ; ils ne sont ouverts que trois fois par semaine, et quelques heures seulement. En raison de l'utilité, pourquoi ne le sont-ils pas tous les jours depuis le matin jusqu'au soir ?

Pharmaciens. Le savoir et les connaissances seront également les seuls titres à ces places ; jamais les sœurs ne s'immisceront dans le service de la pharmacie, le talent et non l'aveugle routine doit présider à la manipulation des médicamens.

Des religieuses. Peut-être, comme le dit Voltaire, n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil et si révoltante pour notre délicatesse.

Essuyer les larmes de l'infortuné, tel est le privilége des vierges du Seigneur ; remplir avec zèle cette sainte mission, tel est leur devoir. — Peut-être, par un abus de leur ministère, ont-elles usurpé dans certains hôpitaux une autorité un peu trop étendue.... Humbles comme le malheur qu'elles sont appelées à secourir, qu'elles se contentent de prodiguer les soins les plus minutieux, les attentions les plus délicates; qu'elles administrent les médicamens à temps opportun ; qu'elles donnent les boissons a la température prescrite; qu'elles surveillent avec soin les salles confiées à leur généreux dévouement; qu'elles suivent exactement la visite du médecin, toujours prêtes à lui donner les renseignemens qu'il peut désirer : alors leur sacrifice aura quelque chose au-dessus du terrestre ; elles seront pour les pauvres des anges de consolation, des êtres surnaturels émanés d'un Dieu bienfaisant et miséricordieux.

Aumônier. Le respectable doyen de l'ancienne Faculté de médecine, M. *Leroux*, a tracé les devoirs d'un prêtre digne d'être placé auprès des malades, en exposant la conduite de l'aumônier de l'hospice clinique. Voici ce qu'il en dit : Il offre des consolations, il ne force point à les recevoir ; il ne tyrannise point les consciences, il n'effraie pas les âmes ; il n'abuse point de la faiblesse d'esprit que cause la maladie ; il ne porte point le dernier coup de la mort en annonçant une fin prochaine ; il n'emploie qu'une douce persuasion ; il est toujours précédé par une indulgence vraiment religieuse ; il est accompagné par une tolérance vénérable ; il inspire le respect et l'amour ; il est pénétré de la leçon sublime qu'a donnée saint Louis en fondant l'Hôtel-Dieu, ce bon roi qui a voulu que dans cet hôpital on reçût indistinctement les malades de tout sexe, de tout âge, de toute profession et de toute religion.

Infirmiers. Le service confié aux infirmiers est très-important. Ils doivent être adroits, forts, très-propres, et d'un caractère très-doux. Malheureusement la plupart d'entre eux ne possèdent aucune de ces qualités. Tirés de la dernière classe du peuple, ils en ont la dureté, les habitudes et la malpropreté. Cet ordre de choses doit être changé. On aura de bons infirmiers, si l'on rend cette profession plus honorable, et si leurs services sont dignement récompensés. Dans ces derniers temps, le conseil administratif des hôpitaux de Paris a proposé de recruter les infirmiers parmi les orphelins des deux sexes. Ce projet me paraît inadmissible, en ce qu'il contraint les inclinations de ces infortunés, qui ne sont pas toujours appelés à remplir des fonctions si pénibles ; il serait préférable qu'elles fussent confiées à des individus qui se sentiraient pour elles une espèce de vocation, et qui les regarderaient comme un noviciat à la profession de garde-malades : cela serait d'autant plus utile, que la plupart des gens qui exercent cette profession, manquant d'habitude, et guidés par le seul appât du gain, sont plus nuisibles par leurs mauvais conseils, leur

routine et leur opposition aux ordres du médecin qu'avantageux aux malades par leurs soins, souvent mal entendus.

Enfin tous ceux qui approchent journellement les malades doivent suivre ce conseil de *Petit* de Lyon, qui leur dit : « Abordez les malades avec un visage toujours égal; qu'ils ne puissent y lire que l'intérêt que vous prenez à leurs maux, et jamais leurs dangers; que cet intérêt soit même modéré suivant les circonstances. Auprès d'eux, ne vous entretenez que d'eux-mêmes, vous ne sauriez avoir rien de mieux à leur dire. Ils vous pardonneront rarement des digressions étrangères. Dirigez leurs réponses par d'utiles interrogations, mais ne refusez jamais de les entendre, même dans ce qu'ils pourraient dire d'inutile. »

Le droit de dire tout est le droit du malheur.

Un mourant est un être sacré qu'on ne peut voir avec indifférence; tendez-lui pour la dernière fois une main consolatrice; ne fuyez pas son agonie, et que l'idée de votre bienfaisance vienne animer encore sa dernière pensée. C'est surtout dans ces derniers momens que le médecin peut exercer avec plus d'avantage sa bienfaisance éclairée. Peu d'hommes savent mourir; tous ont besoin qu'on les aide : il faut les entourer d'illusions dans un moment où un voile les sépare seuls des vérités éternelles.

Veillez, ah! veillez surtout sur l'âme de celui qui souffre! N'y laissez pénétrer que les passions douces et généreuses; que toutes les pensées qui en sortent, que toutes celles qui y sont reçues parlent espérance et plaisir. La douleur se nourrit de pensées sombres, n'en n'offrez que de gaies; mettez dans votre conversation ce ton d'aménité, cet air de l'intérêt qui force la confiance. Ne promettez pas trop, mais au moins promettez : un doux espoir est l'aliment du courage, et le courage, quand on souffre, est bientôt épuisé!

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* BOSQUILLON).

I.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Oportet autem non modò se ipsum exhibere ea quæ decent facientem, sed et ægrum, et præsentes, et externa. *Sect.* 1, *aph.* 1.

II.

Ad summos morbos, summæ curationes diligentissimè adhibitæ optimè valent. *Ibid. aph.* 6.

III.

Cùm morbus in vigore fuerit, tùm vel tenuissimo victu uti necesse est. *Ibid.*, *aph.* 8.

IV.

Tenuis et exquisita victûs ratio, cùm in morbis longis semper, tùm in acutis, ubi non admittitur, periculosa. Victus qui ad summam pervenit tenuitatem, gravis; contràque repletiones ad extremum perductæ graves sunt. *Ibid.*, *aph.* 4.

V.

Ubi copiosior præter naturam cibus ingestus fuerit, morbum creat; manifestat verò curatio. *Sect.* 2, *aph.* 17.

VI.

Tempestatum anni mutationes potissimùm morbos pariunt, et in ipsis anni tempestatibus magnæ mutationes aut frigoris, aut caloris, aliaque pro ratione ad hunc modum. *Sect.* 3, *aph.* 1.